

# !! ATTENTION !!

## RISQUES DE POLLUTION ET DE NUISANCES SUR GRILLON ET GRIGNAN

*Après une enquête publique où toutes les communes concernées (sauf Colonzelle) ont émis un avis défavorable, la Préfecture du Vaucluse a autorisé l'exploitation d'un*

### **POULAILLER D'ÉLEVAGE INDUSTRIEL**

*qui doit être construit sur le plateau de Croc, au nord de Grillon,  
et à 200 m des premières habitations du village.*

**7 bâtiments et 12 silos, 10 000 m<sup>2</sup> de toitures sur 13 hectares,  
une production annuelle de 850 000 volailles,  
1 000 rotations de poids lourds chaque année,  
des risques de pollution majeurs :  
odeurs (accentuées par les vents fréquents),  
bruits, poussières, mouches, risques sanitaires,  
contamination des nappes d'alimentation en eau,  
émanations d'ammoniac (lors des 6 à 8 rotations annuelles)...**

*Les risques de pollution et les nuisances que ce projet représente pour l'homme  
et pour l'environnement sont si graves que nous ne pouvons que nous y opposer.*

*Sa démesure n'a pas sa place dans un terroir rural varié et paysagé,  
dont l'économie repose aujourd'hui essentiellement sur une production agricole de qualité  
et protégée (vignes AOC, truffes noires, olives AOC, Miel, lavandes, maraîchage...)  
et sur une fréquentation touristique de plus en plus dense.*

*A l'époque où le développement durable et le respect du vivant deviennent des valeurs  
économiques et sociales, ce type d'élevage concentrationnaire n'est plus acceptable.*

*avec l'APEG*

*(Association de protection de l'environnement des pays de Grignan)*

## **OPPOSEZ VOUS À CE PROJET**

**SIGNEZ LA PÉTITION D'OPPOSITION (au verso **)  
**À CE POULAILLER INDUSTRIEL QUI PEUT S'AVÉRER DÉSASTREUX**  
**POUR L'ÉCONOMIE DE NOTRE RÉGION**  
**ET NUIRE À LA SANTÉ DES POPULATIONS RIVERAINES.**

